



## Dialogues sur les systèmes alimentaires de la DDC | avril-Juin 2021

# Déclarations de vision : Systèmes alimentaires en 2030

Chaque groupe de travail discutera d'une **déclaration, qui indique brièvement comment les systèmes alimentaires fonctionneront dans 10 ans**. Il s'agit d'une projection ambitieuse de l'avenir, qui ne peut être réalisée par une action immédiate. Elle incite les participant·e·s du groupe de discussion à penser au-delà de la situation actuelle et à imaginer quelque chose de bien meilleur.

### Questions transversales :

Politiques et institutions (gouvernance), pertes et gaspillages alimentaires, agroécologie/climat intelligent (c'est-à-dire de faibles émissions faibles/empreinte écologique).

### Visions 2030 des dialogues

1. Parce que la société **valorisera le rôle que les agriculteur·trice·s jouent dans les systèmes alimentaires par le biais d'une fixation réelle des coûts/prix**, les populations rurales, en particulier les jeunes, auront de meilleures perspectives économiques et sociales et les agriculteur·trice·s seront mieux inclus·e·s dans les processus de décision économiques et politiques pertinents.
2. **Des mouvements et des réseaux sociaux forts entre les ménages, aux niveaux national et communautaire, favorisent non seulement une nutrition plus saine et des systèmes alimentaires durables**, mais facilitent également une meilleure coopération économique le long des chaînes de valeur et d'approvisionnement et dans le travail familial/de soins et permettent ainsi **l'égalité des chances** entre hommes et femmes dans les activités économiques ainsi qu'une participation politique égale.
3. Parce que la production sera **plus durable et les chaînes d'approvisionnement plus courtes, les producteur·trice·s et les consommateur·trice·s seront plus étroitement lié·e·s**, les aliments et les choix alimentaires seront plus sains, les prix seront plus justes et les moyens de subsistance plus décents, tandis que les pertes et gaspillages alimentaires, l'utilisation des ressources naturelles et les impacts sur l'environnement et les émissions seront réduits au minimum.
4. Les **politiques agricoles et alimentaires nationales** soutiennent les denrées alimentaires régionales et saisonnières produites de manière durable et les informations sur les régimes alimentaires sains et durables, favorisant ainsi la gestion agro-écologique des ressources et l'accès à des denrées alimentaires sûres et nutritives pour l'ensemble de la société, à un prix abordable.

5. L'**intégration systématique de la nutrition dans les programmes scolaires, les soins maternels et infantiles**, etc. contribue à ce que les gens privilégient une alimentation saine et la production d'aliments diversifiés et durables, ce qui permet d'améliorer la disponibilité et l'accessibilité d'une alimentation saine et durable pour tous.
6. La **promotion de repas d'origine agro-écologique dans les cuisines des écoles et des collectivités** permettra de garantir une demande constante d'aliments produits de manière agro-écologique et une alimentation saine pour tous les élèves/les personnes de la société et d'améliorer les performances des élèves à l'école et des personnes dans leur travail.
7. Les réformes foncières et judiciaires permettent un **accès amélioré et équitable à la terre et à la justice pour tous**, explicitement aussi pour les femmes et les jeunes, sécurisant ainsi tous les investissements des agriculteur·trice·s réalisés sur la terre et le développement durable et résilient de moyens de subsistance décents et d'indépendance économique.
8. Des **régimes d'importation, d'exportation et de taxation** appropriés dans les pays permettront aux agriculteur·trice·s de **se concentrer sur des produits compétitifs sur les marchés nationaux, régionaux et internationaux**, permettant la création de revenus et d'emplois le long des chaînes d'approvisionnement et de valeur rurales-urbaines.
9. Un **système national de données précises, sûres et fiables et de certification** de la production, de la distribution, de la transformation, de la commercialisation et de la consommation de produits agricoles fournira des informations sur les éléments nécessaires de cadres juridiques appropriés et sur l'utilisation adéquate des ressources pour les chaînes de valeur agricoles.
10. Les **partenariats internationaux de recherche agricole** se concentrent sur les éléments de l'agroécologie et de la résilience climatique, tiennent compte des différents contextes régionaux, notamment des pays à faible revenu et/ou fragiles, et mettent leurs résultats à la disposition de tous.
11. Une **diversification agroécologique de la production et des pratiques agricoles à faible impact** réduisant l'utilisation de combustibles fossiles et d'intrants chimiques permettent une gestion plus durable des ressources naturelles, une consommation alimentaire plus sûre et la création de plus d'emplois.
12. En optant pour des **cultures adaptées aux conditions locales, des méthodes de conservation des sols et des systèmes d'irrigation durables**, qui utilisent le moins d'eau possible, il est possible de maintenir une production alimentaire (rentable), tout en préservant les ressources en eau et l'aquaculture, en améliorant la qualité des sols, en réduisant l'érosion des sols et en s'adaptant mieux aux effets négatifs du changement climatique.